

Information dans le cadre  
d'un exercice académique lié au PPMS

Madame, Monsieur,

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée.

Un exercice de mise à l'abri renforcée aura lieu le mardi 15 décembre vers 9 heures pour une durée à l'initiative du directeur d'école.

Pendant cet exercice vous n'aurez pas accès à l'école.

Ces exercices doivent permettre aux élèves d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur et d'attentat intrusion.

L'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise pour protéger les élèves qui lui sont confiés.



ECOLE INTERCOM.  
DE RECOLOGNE  
TEL : 03 81581852

A Recologne, le 4/12/2020.

David Boillot